

PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : Agriculture

RAPPORT D'ACTIVITES N° 0

Comité de projet du : 11/07/2016

Période : 01/02/2016 – 30/06/2016

Code projet : 190202

Arrêté Ministériel (date de signature): 24/06/2016

Période concernée : 01/01/2016 – 31/12/2020

Budget global (100%) 199.000€

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Rue de la Pichelotte, 9D à 5340 Gesves

Coordonnées du chargé de mission : Arthur Desjonquères

arthur.desjonqueres@tiges-chavees.be - 083/670.347

Autorité responsable : DGARNE

Personne de contact à l'administration: M. Conotte

Autorité responsable du suivi technique : DGARNE

Personne de contact à l'administration: M. Conotte

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet repose sur trois axes majeurs :

- **L'amélioration de l'autonomie énergétique et alimentaire** des exploitations agricoles du territoire via un conseil personnalisé en ferme et l'échange d'expériences entre agriculteurs.
- La **sensibilisation des citoyens** aux réalités du monde agricole du territoire grâce à des activités artistiques proposées à de multiples acteurs du territoire tels que les habitants, les associations, les écoles... Création également de 3 circuits touristiques de visite de fermes alliant patrimoine et agriculture.
- La **promotion des circuits courts** via le soutien de certaines actions innovantes initiées par les producteurs. Une dizaine d'actions seront ainsi soutenues au cours du projet, à concurrence de 1.000€ par action. Les propositions émanant des producteurs sont collectées dans le cadre d'un appel à projets et départagées par un jury de sélection.

1.2 Objectifs du projet

Grâce aux différents axes de travail, plusieurs objectifs sont visés par le projet :

- Améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire des fermes d'élevage du territoire et ainsi stimuler l'économie productive locale. Le projet contribue par conséquent au maintien des exploitations agricoles dans un contexte particulièrement difficile pour les éleveurs.
- Promouvoir des techniques agricoles durables favorisant notamment le maintien des prairies permanentes avec les conséquences positives que cela engendre au niveau des paysages, de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre l'érosion.
- Créer des moments de rencontres entre agriculteurs autour de visites en fermes afin qu'ils puissent tisser des liens, partager leur expérience et améliorer leurs pratiques professionnelles.
- Sensibiliser le citoyen aux réalités des exploitations agricoles du territoire.
- Renforcer la dynamique collective existante autour des circuits courts et la rendre pérenne.

2 Activités durant la période (en fonction des objectifs)

2.1 Description des activités

2.1.1 Autonomie énergétique et alimentaire

a) Elaboration d'une méthodologie de bilans énergétique et alimentaire

Cette première période a commencé par la prise de contact avec divers acteurs du monde agricole, des institutions de recherches, des partenaires :

- Office Provincial Agricole : Pierre Courtois, coordinateur. Le 23/02/2016.
- Fourrage Mieux Asbl : David Knoden, coordinateur. Le 14/03/2016.
- Centre de Recherche Agronomique (CRA) : Virginie Decruyenaere, Fabienne Rabier. Le 14/03/2016.
- CER Groupe (Département Agri-développement) : Jean-Noël DEGEYE (directeur), Alain de Bruyn (chargé de projet). Le 06/04/2016.
- Fédération Inter Environnement Wallonie : Lionel Delvaux (coordinateur). Le 23/03/2016.
- Valbiom (Gembloux) : Pierre Martin (facilitateur bois énergie). Le 23/02/2016.
- GAL Haute Sure Forêt d'Anlier : Denis Amerlynck (chargé de projet « agriculture »).

Le projet a également été présenté lors d'une réunion de la commission agricole d'Ohey le 09/05/2016.

Une dizaine d'agriculteurs y étaient présents. Afin de mieux comprendre le contexte agricole du territoire, nous sommes également partis à la rencontre de plusieurs agriculteurs qui nous ont fait visiter leur exploitation: Mathieu Romedenne, Luc Delloy (président du Ceta), Guillaume Fastre, Bruno Tonglet, Pol Tonglet, Marc Tonglet, Nathalie Van Wonterghem, Pierre Beguin (membre du comice agricole du Condroz), Kathy Lankriet, Michel Hausse, Etienne Hanoul, Denis Baudouin, Jérémie Denis, Jean Marie Bouvy, etc ...

Avec l'aide de l'OPA et du CRA-W, une première méthodologie a été mise en place pour l'élaboration des diagnostics énergétiques. Ceux-ci seront réalisés avec l'outil DECIDE, créé par le CRA-W. Les données issues des comptabilités de gestion serviront de base pour faire fonctionner cet outil. Les diagnostics seront réalisés comme suit :

- Mise à disposition des informations de comptabilité de gestion par l'agriculteur ou par l'organisme qui en a la charge.

- Etat des lieux de la base de données En collaboration avec l'OPA.
- Complément d'enquête en ferme avec l'agriculteur.
- Diagnostic automatisé via l'outil DECIDE.
- Compte rendu avec le CRA-W puis discussion avec l'agriculteur.



Figure 1: page d'accueil de l'outil DECIDE, <http://decide.cra.wallonie.be/fr>

Afin de mieux comprendre les outils utilisés pour ces diagnostics, des séances d'information nous ont été données sur :

- La comptabilité de gestion, avec M. Christian Dawance (OPA). Le 14/03/2016.
- L'outil DECIDE, avec F. Rabiez et A. Loriers (CRA-W). Un document d'aide à l'encodage et un accès en ligne à l'outil DECIDE nous a été fourni.

b) Réalisation d'essais en fermes

M et Mme Tonglet - Van Wonterghem, agriculteurs à Ohey, ont mis en place sur leur exploitation une parcelle d'essai de mélanges de prairies : 16 bandes de 6 m de large sur 80 de long ont été semées fin 2015 avec des mélanges de prairies différents. La pertinence de ces essais a été validée par nos référents scientifiques (Fourrages Mieux, CRA-W). Nous avons donc voulu encourager cette initiative en apportant notre soutien technique et financier.

Nous avons fédéré et coordonné les initiateurs du projet (agriculteurs, SCAM Ohey), les conseillers scientifiques (Fourrages Mieux, CRA) et les techniciens en charge des analyses (OPA). Sur base des conseils scientifiques nous avons d'abord rédigé un protocole

expérimental qui a été adapté et mis en place par l'OPA et l'agriculteur :

- Fauchage des tours (agriculteur).
- Redéfinition des parcelles pour faciliter la fauche (OPA).
- Fauchage (le mardi 07/06/2016), fanage et andainage des foins (agriculteur).
- Prise d'échantillons sur chaque parcelle juste avant la « mise en boule » pour l'analyse de la qualité du foin « en vert » (OPA).
- Ballottage des foins (agriculteurs) et identification de chaque boule : une seule boule par bande d'essai. (le 09/06/2016).
- Pesée des boules : chargement sur plateaux et pesée à la SCAM d'Ohey.
- Analyse après conservation : par carottage des boules (OPA).

Les analyses de fourrages et prises d'échantillons ont été réalisées par notre partenaire l'Office Provincial Agricole. Ceux-ci nous ont également fournis un rapport Requacarto, précisant les réalités pédologiques de la parcelle d'étude.



Série	Occupation (%)	Texture Nature	Charge		Substrat		Drainage		
			Nature	(%)	Nature	Prof.	Nature	Prof. oxyd.	Prof. red.
Ada0	64,16	sols limoneux	/	< 5%	/	/	sols modérément gleyifiés	50-80	/
Aha	35,84	sols limoneux	/	< 5%	/	/	sols fortement gleyifiés	30-50	/

Figure 2: Rapport Requacarto de la parcelle d'étude

c) Organisation de visites de terrain

Les essais mis en place sur l'exploitation de M et Mme Tonglet - Van Wonterghem sont intéressants car ils sont une bonne vitrine pour sensibiliser les agriculteurs autour de l'autonomie fourragère. Nous avons voulu profiter de cette belle opportunité en y organisant une visite afin de nous fédérer avec les agriculteurs autour du thème de l'autonomie alimentaire.

Cette visite de terrain aura donc lieu le 05 juillet, entre la première et la deuxième coupe de foin, période où les agriculteurs sont relativement disponibles. Nous disposerons alors des résultats des analyses de fourrages de la première coupe, servant de support à la réflexion.

Voici les principales étapes de l'organisation de cette journée :

- Prise de contact avec de potentiels intervenants et mise au point du programme.
- Création d'une invitation en interne et diffusion aux agriculteurs (courrier, site, Facebook).
- Rencontre avec les intervenants sur les essais.
- Mise au point d'un document servant de support à la visite et à destination des visiteurs (situation pédologique de la parcelle, composition des mélanges).
- Préparation du terrain pour la visite.

INVITATION

Vers une plus grande autonomie alimentaire dans nos élevages

Visite de terrain:
essais de 16 mélanges de prairies

mardi 05/07/2016 à 13h30

sur une parcelle de M et Mme Tonglet-Van Wouterghem
rue des Basses Arches 13, 5340 Gesves

Coordonnées GPS:
50°25'59.0"N 5°05'34.2"E

ASSESSE **GESVES** **OHEY**

GAL Asseze - Gesves - Ohey
Pays des tiges et chavées

Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER, financée par la Région wallonne et l'Union européenne. Fonds européens agricoles pour le développement rural. Financé également dans les zones rurales. Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

Figure 3: Carton d'invitation pour la visite du 05 juillet

Le programme de cette après midi (05/07/2016) est le suivant ;

- Présentation et historique de la parcelle d'essai (M Tonglet, Agriculteur)
- Description des mélanges et de leurs composants ; D. Knoden (Fourrage Mieux)
- Exposition de l'outil d'entretien des prairies ; L. Tonglet (Agronova)
- Discussion et verre de l'amitié

2.1.2 Agri « culture »

a) Histoires de rues-ralités

Des activités théâtrales s'organisent avec notre partenaire « la Compagnie du Milieu du Monde » (CMM). Une première réunion avec la compagnie a eu lieu en mars, le 02/03/2016. Ce fut l'occasion de rencontrer Margaux Van Audenrode et Alice Laruelle, respectivement responsable et comédienne de la compagnie, et de revoir ensemble le calendrier des activités qu'elles avaient imaginées. Ces activités prendront place sur une année entière et se définissent en quatre axes :

- Une « consultation populaire » : sur base d'une vidéo et d'un visuel (affiché dans les commerces et lieux publics), amener les citoyens à se questionner sur la ruralité dans les villages du territoire. L'objectif de cette étape est d'obtenir une base de données de témoignages et d'anecdotes qui seront utiles aux ateliers suivants.
- Un atelier de recherche et de création : animation d'un groupe de participants amateurs et volontaires par la CMM. Mise en place d'une courte création collective sur les réalités des agriculteurs et des consommateurs. Cette création sera présentée lors d'un week-end festif pour clôturer le partenariat.
- Une activité spécifique réalisée par commune : chaque groupe (classe scolaire, bibliothèques, associations locales...) décidera d'une forme à donner à son activité (ex : balade contée, roman photo, exposition, lecture,...). Sur base de rencontres avec les habitants, les consommateurs et les producteurs, chaque groupe de travail se penchera sur le rôle et la place des agriculteurs et des producteurs au sein des villages.
- Week-end festif : organisation d'un événement durant lequel les ateliers et activités créés pourront être présentés.

En 2016, la priorité au sein du projet sera mise sur les bilans énergétiques et alimentaires. Par conséquent, ces événements culturels débiteront en juin 2017. Ce délai aura notamment permis au chargé de mission d'avoir noué plus de liens avec les agriculteurs du territoire, élément indispensable pour la réussite de ce volet culturel.

b) Soirée projection du film « Demain »

Cette soirée de lancement de la programmation a été organisée le 06/05/2016, en collaboration avec « la Compagnie du Milieu du Monde » et l'Asbl « Art Vagabond ». L'occasion de présenter le projet « Agri-culture » à un large public... et de récolter les premiers témoignages après la projection.



Pour cela, une caméra avait été installée dans un coin de la salle. Les participants étaient invités à partager leurs idées et ressentis par rapport au film grâce à l'intervention de trois comédiens de la CMM. A terme, les témoignages récoltés permettront d'alimenter un montage vidéo en fin de programmation. Sur le modèle du film « Demain », cela permettra de présenter des initiatives citoyennes et des expériences nouvelles qui se développent chez nous.

2.1.3 Promotion des circuits courts

a) Lancement de l'appel à projet « circuits courts alimentaires » :

Cet appel à projet s'adresse à toute personne, physique ou morale, résidant sur le territoire du GAL. Les projets présentés, naissants ou ayant déjà émergé, devront être directement en lien avec les circuits courts alimentaires. Leur mise en place devra permettre de renforcer la dynamique locale des producteurs et favoriser la commercialisation des produits locaux sur le territoire du GAL et ses environs.

Nous avons rédigé cet appel à projet sous forme d'un document reprenant les critères de participation et de sélection, les aides proposées par le GAL et les modalités pratiques d'inscription. Les propositions reçues seront analysées par un jury. Une attention particulière sera portée aux critères suivants :

- Implication de producteurs
- Implication de consommateurs
- Pertinence et innovation pour le territoire
- Pérennité et autonomie à long terme vis-à-vis du GAL
- Transcommunalité

Le soutien proposé par le GAL est d'ordre :

- Technique et méthodologique via un accompagnement pour la mise en œuvre du projet ou le montage de dossiers et documents divers.
- Financier avec un apport allant jusqu'à 1000€ maximum par projet. Sont éligibles les frais liés à la mise en œuvre des projets, à leur communication ou à des investissements mineurs. Le montant de l'aide financière sera évalué et fixé avec le GAL et les porteurs de projets au début de l'action.
- Promotionnel et communicationnel pour faciliter les liens entre les porteurs de projets et les différents publics cibles ou intervenants.

Cet appel portera sur toute la durée de la programmation du GAL 2016 à 2020. Les candidatures pourront être envoyées tout au long de cette période. Chaque année, nous analyserons les projets reçus aux dates limites suivantes : 21 septembre et 21 mars. Pour s'inscrire, les porteurs de projets devront nous communiquer les informations suivantes :

- Description du projet (titre, objectifs, motivations).
- Acteurs et bénéficiaires du projet.
- Estimation du cout du projet.
- Soutien du GAL souhaité (financier, technique et promotionnel).
- Coordonnées du/des porteurs de projet (et éventuels statut juridique).

Cet appel à projet a été diffusé, à partir du 1^{er} juin, sur notre site, sur facebook, ainsi que via les bulletins communaux. Il a également été envoyé aux producteurs du territoire.

b) Soutien à la mise en place d'un marché des producteurs à Ohey

Le projet de marché du terroir à Ohey est né sur une idée d'un couple d'éleveurs fromagers à Haillot (représentés par l'association de fait « Les Gattes d'Hèyot »). En 2015, ils ont réalisé les démarches administratives et ont reçu les autorisations nécessaires. L'aide du GAL a été rapidement sollicitée par les initiateurs. Dès le mois de mars, nous avons désiré soutenir cette première initiative fédératrice pour lancer l'appel à projet circuits courts et en lancer les modalités pratiques. Nous nous sommes donc engagés à assurer l'aide financière relative à la communication (impression d'affiches, bâches) et à la sécurité (panneau parking et assurance la première année). Une condition a toutefois été émise par le GAL : la rencontre et la création d'un collectif de producteurs solide pour assurer la pérennité du marché. Voici donc les principales étapes de la mise en place de ce marché :

- Envoi d'un courrier d'appel à participation pour les producteurs du territoire (le

04/03/2016).

- Création d'un répertoire des producteurs du territoire et démarchage téléphonique. Mars 2016.
- Mise en concurrence et commandes d'une création graphique et d'impressions de bâches et panneaux pour la promotion du marché. Le 24/03/2016.
- Organisation et participation à la première réunion des producteurs : le projet a été décrit par les initiateurs et chacun des participants a pu se présenter et exprimer ses envies et besoins pour le marché. Au terme de cette rencontre un collectif de 7 producteurs était engagé pour assurer un bon départ du marché. Le 06/04/2016.
- Lancement du marché : la première édition a eu lieu le 14/04/2016 et s'est répété chaque semaine depuis.
- Organisation d'un premier « bilan » du marché et réunion du collectif de producteurs. Chacun a pu exprimer ses remarques par rapport à l'organisation et l'affluence du marché. Le 09/06/2016.
- Promotion via Facebook et recherche de nouveaux producteurs permanents et occasionnels pour varier les produits proposés. En continue depuis le lancement du marché.

Les objectifs de cet événement sont d'assurer un espace de vente en circuits courts, de permettre une bonne visibilité des produits fermiers sur le territoire et d'aider les producteurs à développer leur activité. Il est ouvert aux producteurs du territoire du GAL en priorité et à lieu tous les jeudis après-midi à Ohey. La priorité est donnée aux produits fermiers, en vente directe, issus de producteurs locaux. On retrouve une gamme relativement variée : pains, pâtisseries, fromages, beurre, lait, œufs, poisson, charcuterie, légumes, fruits, olives, huile... Des emplacements sont également mis à disposition de vendeurs occasionnels (artisans, produits hygiéniques, chocolaterie...)

Les producteurs sont satisfaits dans l'ensemble : « Il y a de nouveaux clients chaque semaine » ; « Le marché correspond bien à mes attentes, il donne une bonne visibilité à mon entreprise ». Il paraît néanmoins nécessaire d'étoffer la gamme de produits proposés pour continuer à satisfaire les consommateurs. Il se pose également la question de la venue de nouveaux commerçants non producteurs qui pourrait altérer l'image de ce marché dit « fermier ».



Figure 4: affiche du marché proposée par le GAL

Afin d'assurer la convivialité de ce marché, le GAL a mis en place un bar associatif. Concrètement, les associations de nos communes d'Assesse, Gesves et Ohey sont invitées, à tour de rôle, à tenir ce bar. Placé au cœur du marché, cet espace est mis à disposition comme « stand d'information ». Cela permet de promouvoir les Asbl et leurs événements. De plus, les bénéfices du bar dont elles jouissent sont un coup de pouce pour leurs projets futurs. Du matériel peut être mis à disposition gratuitement par le GAL, moyennant la signature d'une convention.

Voici les principales étapes de la mise en place de ce bar associatif :

- Participation du GAL au bar pour lancer l'expérience et « montrer l'initiative ». Le 14/04/2016.
- Constitution d'un listing des Asbl du territoire et démarchage téléphonique pour appel à participation. Mai 2016.
- Achat de matériel (table, bancs). Le 10/05/2016.
- Rédaction d'une convention de prêt de matériel. Mai 2016.
- Rédaction d'un règlement du bar associatif. Mis en ligne le 15/05/2016.
- Participation de plusieurs Asbl : SEL OGAsion, CoCas, Fête de Mai, Le Vignoble de Coutisse, Gesves en transition, Pro-Action Développement Asbl...
- Relance sur Facebook pour présenter les diverses associations présentes. En continue.



c) Suivi de projets

Lors de cette période, de nombreuses personnes ont sollicité l'aide du GAL pour la mise en place d'un projet agricole :

- Projet de création d'un label de produits du terroir et d'une formation au maraichage et au petit élevage : Q.De Viron.
- Projet de conserverie. C.Bertrand.
- Projet d'épicerie mobile. R.Guns.
- Projet de coopérative de producteurs : JF.Renquet, Y.Oger et J.Denis.
- Projet d'élevage d'insectes à la ferme et aquaponie. G.Tonglet.
- Projet d'entreprise agricole. L.Tonglet.

Nous avons donc écouté, conseillé et orienté ces personnes en fonction de nos compétences. Pour ceux concernés par les produits locaux nous les avons invités à participer à notre appel à projets en nous soumettant leur candidature.

Nous avons fait part de quelques-uns de ces projets au Réseau Wallon de Développement Rural (RWDR). En effet, le projet insectes notamment, concerne l'émergence d'une filière et pourrait donc faire l'objet d'une réflexion à une échelle plus large.

2.1.4 Evénements pluridisciplinaires et formations

a) « Village ouvert et fleuri »

Le GAL a participé à l'événement Village Ouvert et Fleuri sur Gesves, l'occasion de faire la promotion des projets du GAL. Une dégustation de produits locaux était proposée aux visiteurs.



b) Formation du RESEAU

Nous avons participé à un module de 6 jours de formation organisé par le RWDR. Cette formation portait notamment sur :

- La mobilisation de publics spécifiques.
- Les outils d'identification des besoins spécifiques.
- Outil de mise en place de projet et plan d'action.
- Outil de gestion de réunion.
- La communication externe.
- La communication interne.

2.1.5 Constitution d'un GoAL

Le GoAL, « Groupe d'Orientation Actif Local », est un comité d'accompagnement de projet du GAL. Il est constitué de 5 à 10 personnes. Il s'agit d'un comité technique d'insufflateurs d'idées qui accompagne le Chargé de mission (CM) du GAL durant son travail en exerçant son esprit critique et en proposant des pistes d'action.

La composition est définie par le chargé de mission, en concertation avec l'équipe du GAL et son AG. Le profil recherché est une personne ressource constructive, active localement, représentative du territoire des trois communes de Gesves-Assesse-Ohey et ayant un intérêt concret pour le projet. Concrètement, cela représente deux réunions par an, en journée. La réunion se tiendra en principe une semaine avant la réunion du « Comité de projet ».

Une invitation à participer au GoAL « Agriculture » a été lancée le 22/06/2016. Toutes les personnes (9) contactées ont acceptées d'en faire partie. La première réunion aura lieu le mercredi 13 juillet.

2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectifs finaux	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé au 30/06/2016	Commentaires
Elaboration d'une méthodologie de bilan énergétique	1	0	0	En construction
Réalisation de bilans énergétiques en ferme et interprétation des résultats	25	0	0	
Suivi de la mise en oeuvre des solutions proposées	25	0	0	
<i>Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions pour économiser l'énergie</i>	20	0	0	
Elaboration d'une méthodologie d'analyse de l'autonomie alimentaire	1	0	0	En construction
Analyse de l'autonomie alimentaire en ferme et interprétation des résultats	25	0	0	
Suivi de la mise en oeuvre des solutions proposées	25	0	0	
<i>Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions d'autonomie alimentaire</i>	20	0	0	
Réalisation d'une brochure de capitalisation (autonomie énergétique et alimentaire)	1	0	0	
<i>Nombre de brochures diffusées</i>	500	0	0	
Réalisation d'essais en fermes	6	0	1	
<i>Nombre d'ha d'essais en ferme</i>	3	0	1	
Organisation de visites de terrain	8	0	1	
<i>Nombre de participants aux visites de terrain (total)</i>	80	0	30	
Organisation de séances d'informations sur les groupements d'employeurs	2	0	0	
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	20	0	0	
<i>Nombre de groupements d'employeurs créés</i>	1	0	0	
Création d'une pièce de théâtre citoyenne	1	0	0	
<i>Nombre de citoyens impliqués dans la démarche créative</i>	40	0	0	
Représentation de la pièce de théâtre citoyenne	3	0	0	
<i>Nombre de spectateurs</i>	450	0	0	
Organisation de formation d'agri-guides	2	0	0	
<i>Nombre d'agri-guides formés et actifs</i>	8	0	0	
Création de circuits touristiques agriculture-patrimoine	3	0	0	

<i>Nombre de personnes ayant bénéficié des services des agri-guides</i>	400	0	0	
Organisation d'actions de promotion des circuits courts	5	0	1	
<i>Nombre de producteurs locaux impliqués dans les actions</i>	20	0	9	

La structure des indicateurs est celle présentée dans le PDS. Elle permet de rassembler les indicateurs de réalisation et de résultats relatifs à une même action, tout en les distinguant (police normale / italique)

2.3. Points positifs et difficultés rencontrées

Néant.

3 Programme de travail pour la période suivante

3.1.1 Projet Autonomie à la ferme

a) Elaboration d'une méthodologie de bilans énergétiques et alimentaires

Un premier **bilan énergétique** sera réalisé pour une ferme pilote. Celle-ci a été choisie car l'agriculteur réalise sa comptabilité de gestion avec l'OPA. Il est donc plus simple de disposer de ses données. La ferme pilote est une exploitation laitière. Il est important que cette exploitation n'ait qu'un seul poste d'activité pour simplifier la tâche et la prise en main de l'outil. Ce premier diagnostic a pour intérêt d'affiner la méthodologie et assurer une bonne prise en main de l'outil DECIDE. Les étapes suivantes seront menées en collaboration avec l'OPA :Voici les étapes que nous mettrons en place avec l'aide d'Aurélien Giot, technicien à l'OPA :

- Première compilation des données : Cette demi-journée, au bureau, permettra de faire un état des lieux de l'outil en le testant sur base des données issues de la comptabilité de gestion. Prévu le 06/07/2016.
- Visite en ferme : Suite à l'étape suivante, et dès que l'outil est prêt à être utilisé, une visite de la ferme pilote aura lieu afin de compléter les données manquantes. Cette première visite en ferme sera réalisée avec Astrid Loriers (CRA-W), et Aurélien Giot (OPA).
- Etat des lieux au CRA-W : Tout au long de ces diagnostics pilotes, il s'agira de rester en contact étroit avec le CRA-W. Une rencontre sera organisée rapidement après la première prise en main du logiciel afin de leur faire part de nos remarques et permettre de faire évoluer rapidement l'outil.

Lorsque la première ferme pilote aura été diagnostiquée, que notre méthodologie et nos outils seront mis à jour et opérationnels, nous réaliserons le diagnostic d'une autre ferme pilote. Nous tâcherons de choisir une ferme n'ayant pas de comptabilité de gestion chez notre partenaire, afin d'imaginer différents cas de figure.

Les diagnostics **alimentaires** seront réalisés sur base d'une analyse financière. L'objectif étant d'identifier la part des coûts liés à l'achat d'aliments et les gains (économiques, agronomiques..) potentiels liés à une gestion plus autonome des fermes. L'outil DECIDE permet de réaliser deux types de diagnostic: "énergie" (NRJ) et "gaz à effet de serre" (GES). Ce dernier nécessite une quantité bien plus importante de données et ne concerne pas notre

projet. Néanmoins, quelques-une de ces variables pourraient être utiles à la réalisation d'un bilan d'autonomie alimentaire et son interprétation. L'idée serait donc de combiner pour chaque ferme les diagnostics énergétique et alimentaire. Cela permettrait de réduire la quantité de fermes à prospector (50 → 25) et la charge de travail pour un résultat plus intéressant. Eventuellement, nous utiliserons ces données pour mesurer la valeur de certains indicateurs d'autonomie. La justesse de la méthodologie et notamment l'utilisation d'indicateurs est réfléchié avec le CRA-W et Fourrage Mieux. La période suivante permettra de tester notre méthodologie et de réfléchir à l'intégration d'un diagnostic alimentaire sur base de l'outil DECIDE. Une réunion sera bientôt programmée avec nos partenaires et conseillers scientifiques pour affiner notre méthodologie.

b) Réalisation de bilans en ferme

Lorsque la méthodologie sera bien en place, nous dresserons, avec l'aide de nos partenaires, un schéma d'actions pour améliorer l'efficacité énergétique et alimentaire des fermes diagnostiquées. Ces schémas seront discutés avec les agriculteurs concernés. Suite à cela, nous capitaliserons ces premières expériences et les rendrons public aux agriculteurs du territoire (réunion d'information). Cela aura pour objectif de susciter l'intérêt d'autres fermes et d'y réaliser des diagnostics énergétiques et alimentaires. Nous étendrons alors les diagnostics aux cours de l'hiver, époque pendant laquelle les agriculteurs sont plus disponibles. Le début de l'hiver étant propice à la réalisation du calcul de la ration, nous pourrons compléter ces diagnostics en proposant également des analyses de fourrages.

c) Organisation de visites de terrain et expérimentations en ferme

La première visite de terrain est prévue le 05 juillet sur les parcelles d'essais de mélanges de prairie de M. Tonglet (agriculteur à Ohey). Cette visite sera l'occasion de susciter l'intérêt des agriculteurs pour notre projet.

Nous organiserons un départ pour le « 2eme salon professionnel de l'autonomie fourragère », le 14 septembre à Quevaucamps (Hainaut). Cet événement est organisé par la FUGEA et les Parcs Naturels « des Plaines de l'Escaut » et « du Pays des Collines ». Ce sera l'occasion, pour nous, de solidifier quelques partenariats avec des structures travaillant sur ces mêmes thèmes, mais surtout, pour les agriculteurs, d'identifier des techniques intéressantes en vue d'améliorer leur autonomie. Nous pourrons espérer que suite à cette visite, l'intérêt des agriculteurs sera plus important et que certains d'entre eux voudront adhérer à notre projet (réaliser le diagnostic de leur ferme et/ou expérimenter des techniques chez eux).

3.1.2 Projet Agri « culture »

a) Création de circuits touristiques agriculture-patrimoine

Une nouvelle prise de contact avec les acteurs de ce projet sera mise en place, afin de définir notre plan d'action pour ces prochaines années.

3.1.3 Projet Circuits courts

a) Appel à projet

Une première période de sélection est prévue pour mi-septembre. Il s'agira de compiler les projets reçus, rassembler le jury et choisir les projets répondant aux termes de sélection indiqués dans l'appel à projet. Le jury sera composé de 2 chargés de projet du GAL, du coordinateur ainsi que de deux membres du conseil d'administration. Dans un processus de participation, nous pourrions réfléchir à inviter l'un ou l'autre citoyen à participer à ce jury.

Lorsque les projets seront sélectionnés, une convocation sera envoyée à leur responsable. Nous fixerons alors ensemble les termes du contrat et l'aide apportée par le GAL. Pour les projets « refusés », une rencontre sera également prévue pour aider à réorienter les responsables pour qu'ils puissent éventuellement retenter leur chance plus tard.

b) Suivi de projet

Le marché à Ohey, prendra place cette année jusqu'en octobre 2016. Nous continuerons à soutenir les producteurs en leur apportant notre soutien et notre accompagnement pour son organisation. Voici les diverses tâches que nous pourrions réaliser alors:

- Continuer la promotion en réalisant un descriptif de producteur.
- Aider à rechercher de nouveaux producteurs et artisans locaux.
- Aider à la constitution d'un dossier de demande de subsides pour permettre d'améliorer la communication et l'accueil des consommateurs sur le marché.
- Continuer à rechercher des Asbl pour tenir le bar.

3.1.4 Réunion des GoAL

Une première réunion du GoAL est prévue le mercredi 13 juillet 2016 à 14h00 dans les bureaux du GAL. Lors de cette première réunion, après la présentation de chacun, le chargé de mission explicitera les objectifs de son travail puis invitera chacun à commenter et/ou suggérer des pistes d'action.

4 Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

4.2. Communication

4.2.1. Actions de Communication spécifiques au projet

Dates	Projets	Description des actions de communication
01/04/2016	Agriculture	Gesves Info - Circuits courts : appel à initiatives
01/05/2016	Agriculture	Ruralité, Faire rimer jeunesse, GAL et développement rural
01/06/2016	Agriculture	Gesves info - Le Bar associatif du P'tit Marché d'Ohey

4.3. Time sheet